

COMMUNE DE POUILLEY-FRANÇAIS

Conseil municipal du vendredi 26 février 2016

*Le conseil municipal de la commune de Pouilley-Français
s'est réuni au lieu habituel de ses séances
après convocation légale en date du vendredi 19 février 2016
en session ordinaire, sous la présidence du maire Yves MAURICE.*

Présents : Yves MAURICE, Michel LANQUETIN, Chantal JEANVOINE, Catherine DUC, Claude DANLOUE, Christian BAUD, Josette NICOLIN, Eric MOREL, Stéphanie GIBERT, Stéphane CONDAMINE, Sylvain BOUCHER, Olivier MAGNIN, Myriam FUMEY, Max WETSTEIN

Absente : Nathalie DECORBEZ donne procuration à Sylvain BOUCHER.

Secrétaire de séance : Michel LANQUETIN

Session ordinaire

Début de séance : 20h00

1. Délibérations

- Plan de zonage assainissement, présenté à la commission voirie, bâtiments et travaux le 18 02 2016.

Ce dossier présente :

- un résumé de l'état actuel de l'assainissement de la commune et de ses défauts,
- une estimation des coûts des différents scénarii d'assainissement de la commune, dans le respect de la réglementation en vigueur,
- les zones d'assainissement collectif où la commune sera tenue d'assurer la collecte des eaux usées domestiques, le stockage, l'épuration et le rejet de l'ensemble des eaux collectées,
- les zones relevant de l'assainissement non collectif où la commune sera seulement tenue d'assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement et, si elle le décide, leur entretien.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Règlement du service d'assainissement, présenté à la commission voirie, bâtiments et travaux le 18 02 2016.

L'objet du présent règlement est de définir :

-Les conditions et modalités auxquelles est soumis le déversement des eaux dans les réseaux d'assainissement de la commune.

-Les relations entre l'exploitant et l'abonné du service.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Recrutement d'un salarié en contrat de droit privé (CAE – contrat d'accompagnement dans l'emploi), les frais inhérents à ce recrutement sont prévus dans le Budget 2016. Claude Rolet a été reçu le vendredi 19 février, il peut commencer le 1^{er} mars 2016 à raison de 4 heures par jour.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Demande de l'Olympique Bisontin pour la location du terrain et des vestiaires, le conseil municipal autorise M. le maire à signer la convention et le règlement intérieur.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Convention avec le Département du Doubs pour la mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau avec le SATE (service d'assistance technique dans le domaine de l'eau). Suite aux transferts dans les EPCI des compétences suivantes : au 1^{er} janvier 2018 "gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" et le 1er janvier 2020 "assainissement et eau potable". Le Département propose aux communes une assistance et un accompagnement dans ces différents domaines. Coût : 254 €. Le conseil municipal autorise M. le maire à signer la convention avec le Département.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Demande de subvention de la Banque alimentaire du Doubs : montant 150 €

Le Conseil municipal se prononce par 10 voix pour et 5 abstentions.

- Choix de l'entreprise pour les travaux d'assainissement rue de la Libération, suite à l'appel d'offre. 5 entreprises ont remis leur offre dans les délais prévus : avant le 19 février à 12 heures. L'ouverture des plis a eu lieu le 19 février à 14 heures en présence de la commission d'appels d'offres et d'un représentant d'IRH. Ci-joint le montant et l'analyse des offres par IRH :

Entreprises	Montant HT	Montant TTC
Colas Est Centre	39 240,00	47 088,00
Roger Martin	45 825,00	54 990,00
Boucard	42 117,00	50 540,40
Heitmann TP	43 322,50	51 987,00
Cadoux	42 770,00	51 324,00

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour retenir l'entreprise Colas Est et 1 abstention.

- Contrôle des travaux rue de la Libération : étanchéité, inspection télévisé, essais de compactage, rapport par l'entreprise ADTEC pour un montant de 2083,20 € TTC.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Renouvellement de la carte Avantage Jeunes pour 2016/2017. 700 € sont prévu au BP 2016 pour cette action en faveur des jeunes. La carte Avantages Jeunes regroupe 3000 réductions permanentes et avantages exclusifs, valables dans le domaine du sport, de la culture, des loisirs...Elle a pour but d'inciter à la découverte, à l'autonomie et à la solidarité des jeunes !

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour et 1 abstention.

- Demande de subvention auprès de la Préfecture du Doubs pour l'isolation et l'aménagement des locaux de la mairie : rangement, archives et bureau du maire pour un montant de 23 920,20 TTC

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Demande de subvention auprès de la Préfecture du Doubs pour l'agrandissement de la Maison pour tous pour un montant de 22 845, 50 TTC

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Demande de subvention auprès de la Préfecture du Doubs pour l'installation d'horloges et l'achat d'un ordinateur portable servant à la régulation du chauffage de la Maison pour tous pour un montant de 1798,00 TTC

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Demande de subvention auprès de la Préfecture du Doubs pour la rénovation de l'éclairage public pour un montant de 20 197,68 TTC

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Demande de subvention auprès de la Préfecture du Doubs pour la rénovation complète du mur de soutènement (parking derrière la mairie) pour un montant de 28 369, 26 TTC

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

2. Points à aborder et d'information, tour de table :

- Compteurs intelligents LINKY : information et présentation du nouveau compteur, Stéphane nous montre un modèle de compteur et répond aux questions (prévoir un article dans la prochaine lettre).
- Chauffage et éclairage Maison pour tous et parking, pose d'horloges pour plus d'économies.

- Assurance Groupama, renégociation des tarifs pour 2016.
 - Réunion avec la commission Arts sacrés pour les travaux de rénovation de l'église.
 - CCVSV et Grand Besançon : 6 communes de la CCVSV rentrent dans la CAGB.
 - Cambriolages à Pouilley-Français (refaire un article basic dans la prochaine lettre N° 11).
 - Travaux rue de la Libération : assainissement, eau potable et trottoirs, de mars à juillet 2016.
 - En ce moment contrôle du réseau municipal par caméra.
 - Contrôle des branchements : seulement 5 propriétaires n'ont pas sollicité IRH.
- Prochaine réunion de Conseil municipal le vendredi 25 mars à 20h 30.

La séance est levée à 21h30

Yves Maurice
Maire de Pouilley-Français